

Plan d'urbanisme
Règlement no. 2021-425

Annexe C
Réseaux de transport

Légende :

- — Sentiers de motoneige
- Piste cyclable (Circuit des deux Rivières)
- Routes restreintes
- Routes interdites (sauf livraison locale)
- Routes non classifiées
- Cadastre
- Limite municipale

Authentifié ce jour

Sylvain Jutras, Maire

Isabelle Dumont, Directrice générale

Sceau :

Échelle : 1:11 000 0 100 200 300 m

Sources des données géomatiques:

© MRC de Drummond
© Gouvernement du Québec.



Réalisée par : Mathieu Brunelle Descheneaux
Urbaniste

GESTIM

Date : 28-07-2020

